



MOUSSAC INFO

N° 88 - Octobre 2025

Le mot du Maire,

Après ces journées caniculaires que nous avons subies cet été, les températures sont redevenues normales avec néanmoins, un peu de fraîcheur, pour ces premiers jours de l'automne.

Dans ce contexte très ensoleillé, la saison estivale a été marquée par la présence de nombreux estivants sur notre camping municipal. De ce fait, le nombre de séjours a dépassé les 2200 nuitées contribuant à réussir notre saison estivale sur le plan de la fréquentation.

Pendant cette période estivale, tous les mercredis, des soirées festives ont été organisées à l'attention des campeurs mais aussi de la population locale de plus en plus nombreuse chaque mercredi.

A noter que l'une de ces soirées, animée par la Compagnie de la Trace, au cours de sa 5^{ème} édition d'escale en scène à vélo, a été suivie et appréciée par un nombreux public. Ces soirées ont rassemblé plus de 600 personnes dont les retours très positifs nous encouragent à reconduire ces animations en 2026 dans le même format.

Pour ce faire, l'organisation, très rigoureuse, nécessite l'investissement de plusieurs personnes ce qui a été le cas cette année.

C'est pourquoi, je tiens à remercier tout d'abord, CLAIRE, notre jeune saisonnière, le personnel communal et les bénévoles qui se sont beaucoup investis pour une réussite très conviviale de ces mercredis soir.

Le mois de juillet fut marqué par la fête de l'été qui s'est déroulée sur le site du moulin Chauvet. L'après-midi a été très animé avec 31 équipes en doublettes qui ont dynamisé le concours de boules, le laser-Game, les jeux pour les Jeunes et par le « concert Slam » assuré par SHAN. En fin d'après-midi, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

En soirée, après un repas champêtre servi à plus de 200 convives, le groupe DAZMAN nous a embarqué dans son répertoire de chansons jusque tard dans la soirée.

Malheureusement, en raison des conditions météorologiques, nous n'avons pas été autorisés à tirer le feu d'artifice.

Par ailleurs, les travaux de voirie inscrits au budget sont terminés. L'Entreprise GUYONNET a réalisé une ouverture du clocher pour sortir la cloche « Marie-Antoinette » qui est partie en réparation à Trémentines.

Son retour, prévu en fin d'année, sera annoncé afin que vous puissiez visualiser les travaux de restauration entrepris avant sa remise en place à l'intérieur du clocher.

C'est avec un peu d'avance que je vous informe que la cérémonie du 11 novembre sera célébrée à 11h00 devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur servi par la municipalité.

Bonne lecture

Daniel BOURGOIN

INFOS COMMUNALES

Bilan de la saison estivale

Camping et mobil-homes

Cette année, le site de moulin Chauvet a enregistré 2216 nuitées contre 2187 nuitées en 2025 confirmant une tendance à la hausse depuis 2 ans.

La buvette

Des soirées (moules/frites, panini, planche apéro, croque-monsieur, barbecue ...) ont été proposées à la buvette les mercredis soir. Ces soirées ont rassemblé au total plus de 600 personnes.

La halle

L'implantation et les prestations proposées par la Halle sont plébiscitées par le public, ce qui entraîne sa location tous les WE de mai à fin septembre.

WE étudiants infirmiers les 11 et 12 octobre 2025

L'association des Etudiants Poitevins en Soins Infirmiers - LASESPI a réservé l'ensemble des prestations du site du moulin Chauvet (camping, mobil-homes et halle). Environ, 100 personnes sont attendues

La municipalité tient à remercier Claire CHEVRIER (Saisonnier), les agents municipaux (techniques et administratifs) ainsi que les membres du conseil pour leur dévouement dans la préparation du site et sa gestion pendant les mois de juillet et août. Toutes et tous ont contribué à la réussite de cette saison estivale.

Travaux

Réalisés

Site du moulin Chauvet

- ♦ Mise en sable du boulodrome
- ♦ Installation d'un lave-vaisselle et remplacement d'une chambre froide dans la cuisine de la halle

Commune

- ♦ Les réaménagements des espaces à la mairie sont terminés. Ils permettent un meilleur accueil du public et un plus grand confort de travail pour le personnel
- ♦ Renouvellement du site internet communal et création d'un site dédié au camping du moulin Chauvet.
- ♦ Mise en sécurité de la traversée au n°1 de la rue de la font forêt
- ♦ Voirie : CR des Pouges et ½ tour allée de la gare

En cours

- ♦ Travaux de peinture à l'étage du presbytère
- ♦ Restauration de l'une des 3 cloches
- ♦ Remplacement de 2 ordinateurs (mairie et apc)

Marie-Antoinette

Départ pour un lifting à ... Trémentines

Marie-Antoinette est l'une des 3 cloches de notre clocher, d'un diamètre de 970 mn, elle pèse 526 kg et elle sonne le « Sol ».

Fabriquée dans les ateliers Georges Bollé (fondeur de cloches) près d'Orléans, elle présente des risques importants de fêlure car deux de ses anses sont dessoudées du cerveau et son noyau est éclaté d'où son départ pour restauration dans les ateliers de l'entreprise **BODET** située à Trémentines (Près de Cholet).



*A noter que c'est l'entreprise **GUYONNET** qui a réalisé la sortie délicate de Marie-Antoinette du clocher pour la positionner sur le plateau du camion l'acheminant à Trémentines.*

Outre sa restauration, seront remplacés, les brides de suspension et les paliers de pivotements, le battant de frappe et le moteur de volée.

Sa restauration

- ♦ Traitement thermique de pré-soudure après décapage
- ♦ Enlèvement du métal écroui et soudure avec recharge bronze recuit pour rendre à la cloche sa solidité et sa sonorité d'origine
- ♦ Rénovation d'aspect, meulage des soudures et nettoyage et brossage doux de la cloche.



Les brides de suspension

Les brides représentent les ferrures qui maintiennent la cloche à son mouton. Elles sont réalisées en acier doux et sur mesure selon le poids de la cloche et la taille du « mouton ». Les brides de suspension sont soumises à d'importants efforts dynamiques et aux vibrations que la cloche engendre lorsqu'elle balance.

Le battant de frappe

C'est une pièce en acier tendre et faiblement allié en carbone afin de ne pas détériorer la cloche composée d'un bronze noble appelé Airain. C'est le battant qui doit s'user et non la cloche. Le profil du battant permet de frapper à l'intérieur de la cloche et de créer la sonnerie à la volée.

Le moteur de volée

Il permet de restituer la qualité d'une sonnerie manuelle. Son microprocesseur permet de contrôler le mouvement de la cloche dans ses phases de démarrage et de freinage. Il contrôle l'angle de balancement au degré près ce qui permet de garantir une frappe constante du battant. La cloche ne subit pas de chocs violents.

A quand le retour de Marie-Antoinette ?

Elle devrait être de retour vers la mi-décembre et réintégrer son clocher avant Noël. La date de son retour sera affichée sur le panneau d'informations place de la mairie et sur le site internet de la commune.



Relevé des compteurs d'eau

Du 30 Octobre au 07 Novembre

Eaux de Vienne vous invite à dégager l'accès de vos compteurs afin de faciliter la relève.

Eaux de Vienne-Siveer vous en remercie et se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tél : 05-49-48-30-76 - lussac@eauxdevienne.fr

INFOS COMMUNAUTAIRES

V'loc

Location de vélos à assistance électrique

La location longue durée : de 1 à trois mois au maximum (30€/mois). L'assistance électrique des vélos permet de se déplacer à 25km/h sans effort. Les vélos disposent d'un entraînement par courroie, de lumières et de freins à disque efficaces. Côté accessoires, chargeur, antivol et panier sont fournis gratuitement... Les demandes de location se font en déposant une demande téléchargeable sur le site de la CCVG

La location en libre-service : location de vélos à heure. Tout se passe sans rendez-vous via l'application Fredo, téléchargeable gratuitement : disponibilité, déblocage du cadenas et paiement.

Les vélos sont disponibles à Montmorillon, à Lussac-Les-Châteaux et à Valdivienne.

La Maison de l'enfant et de la famille

Vous vous posez des questions sur le développement ou la santé physique et/ou psychique de votre enfant, la MEF est à votre disposition.

Lieu : Maison des Services, 6 rue Daniel Cormier
8650 Montmorillon

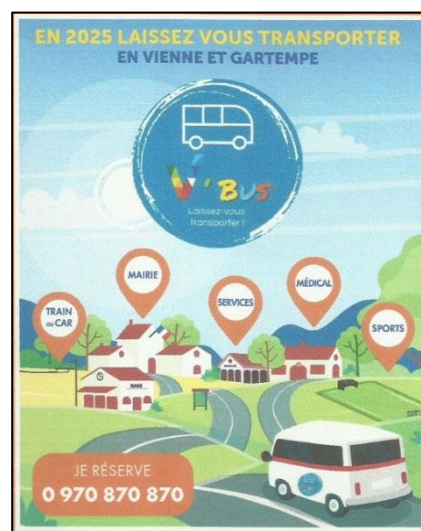
Dates : mardis 23/09, 04/11 et 16/12/2025

Horaires : 14h00 à 17h00

Contact : Tél 0549011720-Secrétariat de la MEF

V'bus

Le transport public à la demande



V'bus est un service public de transport **ouvert à tous** proposé par la CCVG et la Région Nlle Aquitaine.

Ce transport de proximité propose **une prise en charge à domicile** et fonctionne

uniquement sur réservation à des horaires définis.

Un rendez-vous chez le médecin, une démarche administrative, des courses dans un commerce, une activité associative... Des véhicules de 5 à 9 places vous transportent vers des services de proximité.

A quel prix ?

Les enfants de 11 ans révolus sont admis seuls sur présentation d'une autorisation parentale.

- ♦ Ticket unitaire = 2,50€
- ♦ Ticket Aller/retour = 4,50€
- ♦ Ticket unitaire Solidaire = 0,40€
- ♦ Accompagnant personne mobilité réduite, enfant de moins de 4 ans, ancien combattant = Gratuit

Tarif solidaire (Sous conditions de revenus)

- ♦ La carte solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nlle Aquitaine avec une réduction de 80%
- ♦ La carte est nominative, gratuite et valable un an.
- ♦ Demande en ligne sur **transports.nouvelle-Aquitaine.fr** ou en téléchargeant le formulaire de souscription sur le site.

Contact : 0 969 36 89 11 (non surtaxé)

Comment réserver ?

Je réserve :

- ♦ Par téléphone au plus tard la veille de mon départ avant 17h00 au **0 970 870 870** appel non surtaxé (centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 17h00)
- ♦ Sur l'appli « mon TAD en Nouvelle Aquitaine » en flashant le « QR code »

Le véhicule passe me chercher à domicile ou lieu demandé à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes)

Je règle mon voyage directement auprès du conducteur (espèces ou chèque)

C'est parti !!! Pour le retour, rendez-vous à l'arrêt initial de dépose à l'heure convenue.

Contact

mobilite@ccvg86.fr – 05 49 91 07 53

Jours de circulation

Mardi après-midi

- ♦ Départ : du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h00
- ♦ Arrivée : L'Isle-Jourdain vers 14h30/14h45
- ♦ Retour : Départ à partir de 17h00

Mercredi après-midi (semaine impaire)

- ♦ Départ : du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h00
- ♦ Arrivée : Montmorillon vers 14h30/14h45
- ♦ Retour : Départ à partir de 16h30

Samedi matin (marché)

- ♦ Départ : du domicile (ou autre lieu) à partir de 8h00
- ♦ Arrivée : L'Isle-Jourdain vers 9h30/9h45
- ♦ Retour : Départ à partir de 12h00

Le COIN des ASSOCIATIONS

Les animations des associations

MOUSSAC toujours !

Retour sur le rassemblement du 14 juin

Un temps correct était bien au rendez-vous des Moussacois et de leurs amis le samedi 14 juin 2025. De ce fait, beaucoup d'habitues étaient présents au rassemblement organisé chaque année, depuis 28 ans, par l'association.

Dès le matin, la traditionnelle randonnée pédestre a permis à une trentaine de marcheurs de cheminer vers le château de la Messelière où le propriétaire a aimablement raconté l'histoire du château, les Roches, la Courand et un retour vers le moulin Chauvet.

À midi, l'apéritif a rassemblé une centaine de personnes avant le repas servi par le restaurant L'Emboscade et les bénévoles de l'association. L'après-midi a été consacrée à l'organisation des jeux du stade avec l'animation habituelle de la tombola avec la blouse à boutons.

Tous les participants et les Moussacois présents se sont donnés rendez-vous en juin 2026.

Totem patrimoine

« le pin parasol de Moussac »

L'association « MOUSSAC toujours ! » a pour vocation la mise en valeur du patrimoine local.

Pour ce faire et dans le cadre des missions de l'association « Vienne Nature », nous avons, avec l'association « Médi@moussac », entrepris un travail de mémoire qui va trouver sa place, de manière pérenne, au sein de notre commune, sur un Totem patrimoine, retraçant l'histoire du pin parasol reconnu en 2023 « **arbre remarquable d'exception de la Vienne** ».

Rappel, par Annie RIVAUX, du processus mis en œuvre pour aboutir au classement du pin parasol

« **En 1996**, l'association Vienne Nature a procédé à un premier recensement des Arbres Remarquables du département, dans le but de sensibiliser les populations et protéger les arbres, face aux problèmes climatiques notamment.

En 2022, un deuxième inventaire est lancé par les associations « Médi@moussac » et « Moussac toujours ! » qui ont alors l'idée de proposer la

candidature du pin parasol et, en février 2022, Mr Jules Augustin, naturaliste coordonnateur de l'inventaire est venu le visiter. Fabrice, enfant du



pays et moi-même, l'avons accompagné jusqu'au bois d'Embrun, dans le but de défendre la cause de notre arbre. Pour obtenir le label, l'arbre doit se distinguer sur plusieurs critères : son âge, son port, sa circonférence, son implantation, sa rareté, son histoire enfin et notre pin parasol paraissait remplir complètement le cahier des charges.

Au terme du concours, parmi les 2000 arbres examinés, 500 ont été

classés « Arbres Remarquables » et, 61 classés « d'Exception ».

Extrait du courrier de « Vienne Nature » reçu le 4 mars 2025

...Vienne Nature atteste par la présente que le pin parasol situé à Moussac, a fait l'objet d'une visite dans le cadre de l'inventaire des Arbres Remarquables du département de la Vienne, mené par notre association entre 2021 et 2022.

Les mesures prises pour ce pin parasol sont : environ 17 m de hauteur et 3,32 m de circonférence.

Du fait de sa situation, son histoire, son implantation locale et ses dimensions, ce pin parasol a retenu l'attention de notre association et s'est vu attribuer, dans le cadre de notre inventaire, la mention :

ARBRE REMARQUABLE D'EXCEPTION

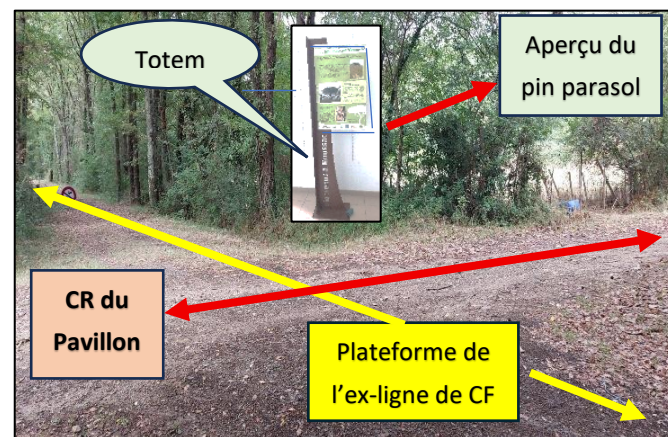
De surcroît, il a été signalé, comme 104 autres arbres, à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL, pour bénéficier d'une protection. S'il est sélectionné, il pourra concourir au titre **d'Arbre Remarquable de France**.

Implantation du Totem patrimoine « le pin parasol »

Nous souhaitons planter ce Totem patrimoine d'une manière telle que l'on puisse lire les textes tout en observant le pin parasol.

Cela suppose que l'emplacement choisi soit un lieu de passage fréquenté, ce qui est le cas, l'ancienne ligne de CF est parcourue par des randonnées pédestres, équestres, cyclistes ...

C'est ainsi que nous avons retenu le site situé au carrefour du chemin rural dit « du Pavillon » et la plateforme de l'ancienne ligne de chemin de fer : Civray - L'Isle-Jourdain - Moussac - Lussac les châteaux.



L'implantation est située sur la plateforme départementale de l'ancienne ligne de CF (en bordure de la parcelle n°339), mais **très en retrait** du « cheminement piétons, cyclistes ... » et du passage des engins nécessaire pour entretien.

Nous sommes dans l'attente de l'autorisation du Département.

L'ASQM communique

Equipe 1 joue en 4^{ème} Division - Poule F

Match à 15 h 00

- ♦ Le 21/09/2025 à Bouresse contre AGC foot sud (Civray)
- ♦ Le 19/10/2025 à Queaux contre Chatain
- ♦ Le 23/11/2025 à Queaux contre Availles-Limouzine
- ♦ Le 07/12/2025 à Queaux contre saint Saviol 2

Equipe 2 joue en 5^{ème} Division - Poule G

Match à 15 h 00

- ♦ Le 19/10/2025 à Moussac contre la Chapelle-Vivier 2
- ♦ Le 09/11/2025 à Moussac contre Saulgé
- ♦ Le 30/11/2025 à Moussac contre Adriers
- ♦ Le 14/12/2025 à Moussac contre Montmorillon 4

Nous recherchons toujours des joueurs à partir de 17 ans, des dirigeants et des dirigeantes.

Venez rejoindre un club familial avec une bonne ambiance

Les animations municipales

Des nouvelles de la médiathèque

Fermeture de la médiathèque pour vacances de Noël du lundi 22/12/2025 au samedi 03/01/2026 inclus

La médiathèque vous accueille :

- ♦ Lundi : 15h30 à 18h30,
- ♦ Mercredi : 14h30 à 17h30
- ♦ Samedi : 10h00 à 12h30.

L'équipe de la médiathèque est composée d'un agent communal et de bénévoles de l'Association Média@Moussac.

N'hésitez pas à venir renforcer notre équipe pour offrir plus d'animations et de services à nos usagers. Une heure, une après-midi de façon ponctuelle ou sur du plus long terme, partage de connaissances, de savoir-faire, d'idées.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger

Les animations

Les ateliers conversations, réservés à un public allophone, un lundi par mois de 14h30 à 15h30. Prochains ateliers le 6 octobre à 14h30, puis le 3 novembre et 1^{er} décembre.

Les après-midi jeux, dernier mercredi du mois de 15h00 à 17h00.

Retour sur la fête de l'été

La journée a été légèrement perturbée par les intempéries. Néanmoins, la fête a été très animée.

Dès 13h30, 31 équipes en doublette se sont mesurées avec beaucoup d'enthousiasme sur le terrain de pétanque.

Puis, 150 personnes ont participé gratuitement au Laser-game alors que d'autres jeunes s'activaient autour des jeux en bois.

Le groupe SHAN nous a accompagné jusqu'au repas du soir en mettant en avant l'art de déclamer sa poésie.

En soirée, plus de 200 repas ont été servis dans une ambiance très conviviale.



Puis, le concert gratuit, animé par l'excellent groupe « DAZMAN », a été suivi par un public très intéressé qui a dansé jusqu'à très tard.

Malheureusement, compte tenu des conditions de sécheresse, la municipalité n'a pas été autorisée à tirer le feu d'artifice depuis les bords de Vienne.

La programmation de la journée, les animations et activités assurées par les associations ont permis de dégager un bénéfice conséquent.

Dès lors, il s'agit pour les associations de décider du fléchage de ce bénéfice :

- ♦ Capitaliser
- ♦ Réinvestir dans de nouvelles prestations lors de la prochaine « fête de l'été »
- ♦ Acheter un « bien commun » utilisable par chaque association (Tables, friteuse ...)
- ♦ Partage entre les 8 associations participantes.

Décision lors de la prochaine réunion des associations dont la date reste à fixer.

L'agenda des animations

Octobre

Jeudis 02, 09, 16, 23 et 30 à partir de 14h30

Le club du Temps Libre ouvre son atelier couture à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Jeudis 02, 09, 16, 23 et 30

La MJC propose une séance de danse « Hip-Hop » de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente.

Contact MJC : 05 49 48 94 00.

Mercredi 08 à 18h00

Vote à la médiathèque pour les lecteurs du prix des Littératures Européennes de Cognac 2025.

Mardi 14 à partir de 14h30

Réunion du Club du Temps Libre à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Samedi 18 - Inscriptions en médiathèque

Rando-conférence « le bocage dans tous ces états » de 10h00 à 12h00 – Environ 3 kms.

Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des paysages agricoles en France. Cette conférence propose de retracer les principales évolutions contemporaines des paysages de bocage et d'en interroger l'avenir. Accessibles à toutes et tous.

Du samedi 18 au vendredi 31

Une exposition de tableaux et poèmes de Agnès BRUGIER et Anne-F. GIRAUD « POEMES AU JARDIN » à la médiathèque.

Sur le même thème Agnès animera un atelier écriture le mercredi 22 de 14h00 à 16h30 suivi à 17h00 de l'inauguration de l'exposition et d'un goûter offert par la médiathèque. A cette occasion ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h30.

Novembre

Jeudis 06, 13, 20 et 27 à partir de 14h30

Le club du Temps Libre ouvre son atelier couture à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Jeudis 06, 13, 20 et 27

La MJC propose une séance de danse « Hip-Hop » de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente.

Contact MJC : 05 49 48 94 00

Mardi 11 à 11h00

Cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Samedi 15

A partir de 10h30 « Petit déjeuner lecture » à la médiathèque. Un document (livre, CD, jeu ...) vous a particulièrement plu, touché, ému, enthousiasmé ; Vous avez envie de partager votre plaisir, venez participer autour d'un café gourmand.

Mardi 18 à partir de 14h30

Réunion du Club du Temps Libre à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Mercredi 19 et 26/11 de 14h30 à 17h00

Ateliers préparation Noël à la médiathèque.

Deux ateliers sont proposés :

- ♦ Origami - étoiles et décorations de Noël
- ♦ Poésie papier – fil kraft et papier ; Laisser s'exprimer votre imaginaire en créant des saynètes lors de cet atelier à la fois ludique et poétique.

Décembre

Mercredi 3 et 10

Suite des ateliers avec en perspective la participation de la médiathèque à la fête communale de Noël du 14 décembre ; décorations et le jour de la fête lectures et contes pour enfants.

Jeudis 04, 11 et 18 à partir de 14h30

Le club du Temps Libre ouvre son atelier couture à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Jeudis 04, 11 et 18

La MJC propose une séance de danse « Hip-Hop » de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente

Contact MJC : 05 49 48 94 00.

Mardi 09 à partir de 14h30

Réunion du Club du Temps Libre à la salle du bâtiment d'accueil du camping.

Dimanche 14 après-midi - Fête de Noël

La municipalité, le CCAS et les associations reconduiront la fête de Noël et ses animations en réactivant le format 2024. Cette année, c'est le groupe « **ELLE et les JEAN** » qui déambulera et animera la place de l'église où se trouveront les stands habituels pour y déguster : Vin et chocolat chaud, châtaignes ou dégustation de crêpes. Différents jeux en bois seront à disposition des jeunes et, pour la plus grande joie des plus jeunes, le père Noël leur distribuera des friandises et des cartes cadeaux.

Pour ce faire, nous invitons les familles avec enfants à se présenter au secrétariat de la mairie.

***ELLE & les JEAN** seront donc en mode itinérant. Equipés de leur "Elléjeanette" mobile à deux roues et traction humaine, ils charrient de place en place leurs instruments et une sonorisation légère, mise en œuvre en quelques minutes.*